

## **Résolution 635**

**pour que les artisans et PME/PMI genevois et français puissent offrir leurs prestations, sans entrave, sur le territoire de l'agglomération**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant:

- les réponses apportées régulièrement par le Conseil d'Etat à diverses interpellations parlementaires, en particulier à la motion 1723 du 26 octobre 2006 ;
- l'évolution des relations économiques dans le bassin franco-genevois depuis l'entrée en vigueur et l'élargissement des accords bilatéraux, notamment l'accord sur la libre circulation des personnes ;
- le rôle indispensable que doit jouer le Comité régional franco-genevois (CRFG) pour encadrer et accompagner cette évolution ;
- les efforts nécessaires et constants des acteurs économiques et sociaux (Chambres de commerce et d'agriculture, arts et métiers, syndicats) pour faciliter et accompagner les relations économiques régionales entre Genève et la France ;
- la méconnaissance, voire l'incompréhension, qui entoure encore les démarches à accomplir pour accéder au marché voisin ;
- l'impérieuse nécessité d'aplanir les difficultés afin d'instaurer la confiance réciproque dans un équilibre bien compris ;

invite le Comité régional franco-genevois (CRFG)

- à intensifier ses efforts pour garantir aux artisans, PME/PMI genevois et français, un accès sans entrave au marché régional franco-valdo-genevois, et à faciliter les échanges des produits agricoles locaux, notamment ceux des maraichers et des viticulteurs;
- à dresser un tableau complet des démarches et dossiers qui posent encore problème avec un délai pour les solutions pratiques à apporter;
- à s'assurer, en collaboration avec les associations professionnelles, que les actions de formation et d'information sont coordonnées et efficaces;
- à proposer des procédures de normalisation aux instances compétentes suisses et françaises;

invite le Conseil d'Etat

- à faire rapport au Grand Conseil sur les résultats obtenus dans les douze mois qui suivront l'acceptation de la présente résolution.